

Foire aux questions

Le Grand oral

Références

- [Note de service n°2020-036 du 11-2-2020 publiée au BOEN spécial n° 2 du 13-2-2020](#)
- [Page Eduscol](#) : Présentation du « Grand oral »
- [Parcours M@gistère](#) : « Préparer et évaluer le Grand oral »

➤ Le Grand oral, une épreuve nouvelle

Pourquoi un « Grand oral » ?

« La mise en place du grand oral du baccalauréat dans les voies générales et technologiques comme la présentation du chef-d'œuvre dans la voie professionnelle donnent une opportunité historique. L'objectif est que tout élève issu du système scolaire français sache non seulement parler en public mais s'y exerce avec plaisir. Que chacun(e) trouve, dans la pratique de l'oral en classe et dans les dynamiques de groupe qu'elle suscite, un chemin personnel de progression et, dans l'élaboration, l'interprétation et l'incarnation de sa parole en public, un moyen d'être soi. » (D'après le rapport « Faire du Grand oral un levier d'égalité des chances », Cyril Delhay)

L'oral, peu considéré jusqu'à récemment dans le système éducatif français, est aujourd'hui reconnu comme faisant partie intégrante des compétences à développer pour former des individus épanouis et des citoyens responsables. Depuis plusieurs années, les programmes scolaires de tous les enseignements, de l'école maternelle au lycée, accordent une place importante au développement des compétences orales.

L'expression orale est un marqueur fort des inégalités sociales et culturelles, il est donc nécessaire de la faire pratiquer de manière régulière dans et hors la classe. L'épreuve de Grand oral s'inscrit dans la continuité de l'épreuve orale du DNB et vise à réduire ces inégalités.

En quoi le Grand Oral diffère-t-il des épreuves orales traditionnelles ?

Au regard des épreuves orales traditionnelles en lycée, le Grand oral se distingue dans ses attendus par

- une dimension **d'engagement personnel** : le fait de s'exprimer debout sans notes doit le conduire à faire preuve de conviction et à tenir compte de la situation de communication pour interagir avec le jury lors de l'entretien ;
- une dimension **réflexive** : le candidat doit justifier ses choix de questions et les contenus qu'il énonce au moyen d'une parole instruite, ciblée et juste ;
- une dimension **prospective** : ses choix de questions se réfèrent explicitement à ses centres d'intérêt, qui peuvent aboutir à des projets d'études et/ou des projets professionnels.

À la lumière de cette **approche humaniste**, le Grand oral n'est ni une représentation théâtrale selon une mise en scène répétée, ni une joute verbale dans le cadre d'un concours d'éloquence, ni une récitation apprise par cœur, ni un exposé linéaire sur un sujet abordé de manière descriptive.

Existe-t-il des différences entre le Grand oral de la voie générale et celui de la voie technologique ?

Dans les deux séries, cette épreuve est dotée d'un coefficient élevé : 10 pour la voie générale, 14 pour la voie technologique.

Dans la voie générale, le candidat doit préparer deux questions qui portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à **tout ou partie du programme du cycle terminal**. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Dans la voie technologique, les deux questions portent sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. L'oral ne consiste donc plus, comme auparavant, à présenter un projet, mais à traiter des questions appuyées sur ce projet, qui n'est pas l'objet de l'évaluation. Les professeurs intervenant dans les enseignements de spécialité peuvent veiller en particulier à ce que le projet s'inscrive dans le cadre de deux questions transversales, à l'instar de l'esprit STEM (Science, Technology, Engineering, and Mathematics) sur la voie STI2D.

➤ **Le déroulement de l'épreuve**

Comment se déroule l'épreuve ?

Une fois la question choisie par le jury, le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation, mais il peut se révéler utile pour permettre au jury de connaître et de comprendre des éléments difficiles à exposer oralement (schémas, tableaux, tracés, diagrammes, etc.).

L'épreuve se déroule en trois temps.

Pendant les 5 premières minutes, le candidat explique pourquoi il a choisi cette question, la développe et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation. L'exposé se déroule sans note et debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques.

Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue la solidité de ses connaissances et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études et/ou de son projet professionnel.

Qui sera membre du jury ?

Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.

Il est donc prévu qu'un des deux interrogateurs puisse être un « non spécialiste ». Dans cette configuration, si le spécialiste peut être considéré comme garant de la validité des contenus, le « non spécialiste » peut aussi évaluer la capacité du candidat à faire œuvre de médiation sur ces mêmes contenus. Spécialiste et « non spécialiste » sont conjointement attentifs à la capacité du candidat à **s'engager à l'oral et à faire preuve de conviction**. On veillera toutefois à ne pas dissocier l'évaluation du fond et celle de la forme puisque les deux sont étroitement liés. De par ces aspects, **le Grand oral se démarque nettement d'un dialogue entre initiés**. Le travail de préparation durant l'année de terminale visera à **ouvrir la réflexion à partir des notions étudiées** plutôt qu'à privilégier une approche purement technique.

➤ Le contenu de l'épreuve

En quoi consistent les questions que doivent préparer les élèves ?

Le candidat doit proposer deux questions au jury lors de l'épreuve. Les combinaisons possibles sont les suivantes :

- Question 1 EDS A ; Question 2 EDS B ;
- Question 1 croise EDS A et EDS B ; Question 2 croise EDS A et EDS B ;
- Question 1 EDS A ; Question 2 croise EDS A et EDS B ;
- Question 1 EDS B ; Question 2 croise EDS A et EDS B.

Compte tenu des spécificités du Grand oral, le choix des questions doit résulter tant que faire se peut d'un choix personnel et raisonné de l'élève **qui puisse traduire ses motivations**.

Ces questions font l'objet d'un travail d'accompagnement et de **maturation** tout au long de l'année de terminale. Le professeur s'assure que la question répond à un **objet thématique abordé de façon problématisée** en lien avec un des **grands enjeux du ou des programmes des enseignements de spécialité du cycle terminal**. La question peut se référer à un objet spécifique du programme ou à une approche plus transversale. Le professeur veille aussi à ce que les choix de l'élève correspondent au format et à l'esprit de l'épreuve.

Peut-on fournir aux élèves des listes de questions ?

Le choix de l'élève est essentiel en regard du lien à établir entre la question présentée au jury et son projet personnel. En ce sens, une liste préétablie de

questions proposée par le professeur ne correspond pas à l'esprit même de l'épreuve selon lequel le candidat est encouragé à **élaborer progressivement un questionnement qui lui est propre**.

➤ L'évaluation du candidat

Quels sont les critères d'évaluation de cet oral ?

« L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. »

« Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. »

D'après la note de service n°2020-036 du 11/02/20, le candidat est évalué sur :

- la solidité des contenus, de l'argumentation ;
- l'engagement du candidat dans une communication de conviction ;
- la capacité à justifier ses choix de contenus mais aussi d'orientation.

Dans le souci d'évaluer **une parole qui témoigne de l'appropriation d'un contenu**, ces critères sont pris en compte à part égale et ne peuvent être considérés isolément les uns des autres. La réussite de l'oral est liée à leur étroite combinaison au fil de l'exposé et de l'entretien. Dans cette perspective, le jury veille à **développer un climat bienveillant**, mettant le candidat en **situation de confiance** dans un **esprit de « curiosité de l'autre »** ; il instaure avec lui une communication franche, à l'écoute de la formulation d'une pensée, et qui varie les formes de relance de l'interaction pour éviter le feu roulant de questions.

Comment utiliser la grille d'évaluation ?

La grille située en annexe du texte de cadrage est **indicative**. Elle prend appui sur cinq compétences qui développent les axes ci-dessus. Elle constitue une aide pour positionner les élèves à partir des descripteurs sur une échelle de réussite.

La réussite d'un oral s'apprécie de manière globale, il faut donc veiller à éviter deux écueils :

- évaluer le Grand oral item par item, ce qui aurait pour effet de limiter l'approche globale ;
- établir un barème en attribuant un nombre de points à chaque item ou groupe d'items, ce qui aurait pour effet de morceler l'appréciation de l'épreuve et de tirer les notes vers le bas.

Une grille trop précise peut créer des effets de myopie ; objectiver l'évaluation ne signifie pas qu'il faut la réduire à la juxtaposition d'observables parcellaires.

Inversement, l'absence de critères d'évaluation induit le risque d'une évaluation « au doigt mouillé » à proscrire.

À la lumière de tous ces éléments, la grille en annexe de la note de service n°2020-036 (et de ce document) est fortement recommandée dans une optique de **pratiques harmonisées entre établissements**.

Quelle place accorder au projet personnel d'orientation (PPO) de l'élève dans l'évaluation de l'épreuve de Grand oral ?

Le projet personnel est important dès le choix des questions et sa construction fait l'objet d'un accompagnement par les enseignants. Cet aspect ne doit pas être relégué à la dernière partie de l'épreuve orale. Il importe donc de faire percevoir aux élèves le lien fort qui existe entre les trois temps de l'oral et la cohérence qui doit s'en dégager.

Au titre de la préparation à l'orientation post-bac, le professeur principal ou le référent pourra contribuer utilement à cette réflexion sur l'articulation entre les contenus des enseignements de spécialité et le projet personnel de l'élève.

On sera attentif à ce que l'élève ne soit jugé ni sur la performance, ni sur la linéarité d'un parcours idéal.

Et si l'élève n'a pas de projet personnel ?

L'épreuve finale vise précisément, en imposant un temps consacré à cette question, à faire de cette réflexion personnelle et de cette maturation nécessaire une priorité pour les élèves et les enseignants tout au long du cycle terminal.

En lien avec tous les dispositifs d'aide à l'orientation, il s'agit d'aider l'élève à identifier ce projet. Cependant, il peut arriver qu'il reste inabouti. L'essentiel est que le candidat **manifeste son intérêt pour un ou des domaines grâce auxquels il peut se projeter**, même partiellement, dans un avenir professionnel.

➤ Aider les élèves à préparer le Grand oral

Peut-on utiliser les heures de spécialité, une fois les épreuves passées, pour exclusivement préparer les élèves à cette épreuve ?

Non, car les programmes ne seront pas encore achevés dans la plupart des enseignements de spécialité à ce stade de l'année. En outre, la préparation à cette épreuve nécessite une acculturation aux attendus qui sont partiellement inédits pour les élèves et les enseignants. L'une des visées de cette épreuve est avant tout de développer les compétences orales des élèves tout au long d'un parcours dédié.

Elle appelle ainsi un **processus de maturation des questions choisies** par les élèves au fil du cycle terminal, en lien avec le projet personnel d'orientation, qui peut évoluer au fil des mois.

Comment intégrer des pratiques de l'oral dans des enseignements dotés de programmes conséquents ?

Dans le cadre de cette FAQ ne peuvent être qu'esquissées des pistes qui auront vocation à être explorées dans chaque champ disciplinaire.

La préparation au Grand oral s'effectue d'abord par la montée en compétence des élèves à l'oral **dans tous les enseignements et depuis l'école primaire**. Au

lycée, la poursuite de ce parcours suppose, dès la seconde, des modalités d'organisation pédagogique permettant une explicitation claire des attendus, des temps d'évaluation formative et de rétroaction immédiate, et surtout un **temps d'expression orale suffisamment long** afin de favoriser la réussite de chacun.

À l'échelle de l'établissement, il peut être intéressant de **faire un état des lieux** des dispositifs, des pratiques et des situations favorisant l'expression orale au sein de chaque enseignement et de **mettre l'ensemble en synergie** dans le cadre d'un **parcours progressif de l'oral** : les élèves seront ainsi encouragés à faire des ponts entre les domaines disciplinaires et à **acquérir des compétences de manière transversale**.

En enseignement de spécialité et comme cela a été souligné à plusieurs reprises, un temps de maturation des sujets est nécessaire, mais aussi de préparation d'un dossier de contenus, pour enfin donner le temps aux élèves de s'entraîner et de s'auto-évaluer.

Existe-t-il des formations pour accompagner les enseignants dans la préparation des élèves au Grand oral ?

Un parcours d'autoformation de quatre heures, « [Préparer et évaluer le Grand oral](#) » conçu par le ministère est disponible sur M@gistère. Il est accessible librement à tout enseignant et peut être suivi par étape. Le parcours se décline en quatre modules :

- Définition et fonctionnement de l'épreuve ;
- L'élève, auteur et acteur de sa parole ;
- Préparer les élèves au Grand oral, faut-il tout réinventer ?
- Être jury du Grand oral.

Préparer et évaluer le Grand Oral ☆

SOMMAIRE

- Accueil
- 1. Définition et fonctionnement de l'épreuve
- 2. L'élève, acteur et auteur de sa parole
- 3. Préparer les élèves au Grand Oral en classe, faut-il tout réinventer ?
- 4. Être jury du Grand Oral
- Conclusion
- Crédits

SUIVI DE MES ACTIVITÉS

Accueil

1. Définition et fonctionnement de l'épreuve ▶

Présentation de votre formation

Retrouvez sur l'infographie ci-dessous les principales informations sur le déroulement et l'organisation de ce parcours d'autoformation en cliquant sur l'icône "i".
Pour naviguer dans le parcours, utilisez le sommaire à gauche de votre écran.
Mise en ligne : octobre 2020.
Des mises à jour sont faites régulièrement.
Une version consolidée sera mise en ligne en décembre 2020.

VOTRE PARCOURS DÉROULEMENT

2. L'ÉLÈVE, ACTEUR ET AUTEUR DE SA PAROLE

4. ÊTRE JURY DU GRAND ORAL

À l'échelle académique une formation en établissement de neuf heures, animée par deux ou trois formateurs de différentes disciplines, peut être demandée par le chef d'établissement et l'équipe d'enseignants. Elle a pour visée de faire culture commune en permettant aux équipes de manière transversale d'aborder des questions centrales telles que l'évaluation de l'oral et à l'oral, des modalités d'organisation pédagogiques pour aider les élèves à réussir, la mise en synergie de dispositifs liés à l'oral pour les rendre plus efficaces.

Une offre de formation est aussi proposée dans différents champs disciplinaires en complément d'approches transversales travaillées dans les stages en établissement.

Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prose de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité de la construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il existe un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponse aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration conduite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualité prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans la parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.